

de ces pays pénètrent rapidement sur le marché canadien. Il n'y a plus maintenant de pénurie aux États-Unis où, grâce à des méthodes de production massive, on peut produire économiquement et en quantité presque illimitée. Les restrictions imposées sur les importations par le Canada en 1947 ont été levées partiellement en 1951 et complètement en 1952.

Ces changements, d'envergure mondiale, ont naturellement engendré une concurrence plus acharnée pour le fabricant canadien sur le marché de son propre pays. Les produits des pays à bas salaire, ou à méthodes de production massive, ou les deux, sont importés et vendus aux consommateurs canadiens en très grande quantité. Plusieurs usines canadiennes de textiles ont été obligées de fermer leurs portes. Beaucoup d'autres maisons ont cessé de fabriquer certains produits qu'elles vendaient auparavant tant à l'exportation que sur le marché national et se servent maintenant de leurs installations pour la distribution au Canada de produits importés. En dépit des plus grands efforts des manufacturiers canadiens pour réduire leurs prix de revient, améliorer leur rendement et vendre des produits canadiens, ces fabricants se heurtent à des difficultés de plus en plus grandes lorsqu'il s'agit de faire concurrence aux articles importés.

On semble, en général, se rendre compte des sérieux problèmes que pose la concurrence aux fabricants et aux producteurs canadiens. Bien qu'ils paient à leurs ouvriers les salaires les plus élevés du monde, après ceux des ouvriers américains, ils n'ont pas les avantages économiques de la production massive pour un marché national étendu comme celui des États-Unis; d'autre part, ils ne peuvent pas non plus profiter de la main-d'œuvre peu coûteuse qu'on trouve dans bien des pays industriels d'Europe et d'Asie. Nous donnons dans le tableau ci-dessous des détails sur les salaires moyens payés à l'heure dans l'industrie manufacturière de sept pays importants, en 1959.

*En dollars canadiens*

Canada .....	1.72
États-Unis .....	2.13
France .....	0.38
Allemagne de l'Ouest .....	0.54
Italie .....	0.34
Japon .....	0.25
Royaume-Uni .....	0.66

(Source: I.L.O. «*Statistical Supplement, International Labour Review*», Décembre 1960)

L'obstacle économique que représentent le niveau élevé des salaires et un marché domestique peu considérable et très dispersé ne disparaîtra probablement pas dans un avenir prochain. Dans un pareil climat économique, l'industrie canadienne doit lutter pour garder un maximum d'initiative, de rendement et de progrès technologique. Le degré de succès que remportera notre industrie dans sa lutte contre cet obstacle dépend aussi de l'habileté du gouvernement à changer le climat économique de notre pays et de la mesure dans laquelle il exercera ce pouvoir afin d'encourager le développement industriel du Canada.

*Politique tarifaire:*

L'objet de la politique tarifaire du Canada doit être de fournir le travail le plus rémunérateur possible au plus grand nombre de ses citoyens. Les droits douaniers peuvent aider sensiblement à atteindre ce but en offrant aux fabricants compétents une chance raisonnable de s'assurer une part appréciable des ventes sur le marché canadien, ce qui leur permettrait de produire à une échelle